

● Communiqué de presse

Direction générale de France Travail

320 000 entreprises créées chaque année grâce à France Travail : LCL et France Travail unissent leurs forces pour accompagner la création d'entreprise.

Créer son entreprise, c'est un peu comme grimper un col : il faut de la détermination, un accompagnement solide et parfois un coup de pouce au bon moment. C'est tout le sens du partenariat signé entre LCL et France Travail, et dévoilé à l'occasion du Tour de France 2026, pour mieux informer et orienter les créateurs d'entreprise partout en France. Deux acteurs engagés, l'un banque de référence des entrepreneurs, l'autre premier soutien public à la création d'activité, qui joignent leurs expertises au service de celles et ceux qui entreprennent.

Un temps fort sur l'étape Pau – Gavarnie

Le rendez-vous était donné sur l'étape Pau – Gavarnie. Sur l'espace LCL au cœur du village du Tour, LCL et France Travail ont officialisé leur partenariat, en présence de leurs Directions générales. Un moment fort, à la rencontre des entrepreneurs et acteurs locaux, pour mettre en lumière celles et ceux qui, chaque jour, créent leur activité et leur emploi.

L'objectif : mieux informer et orienter les porteurs de projet

Ce partenariat permet à davantage de créateurs et créatrices d'entreprise d'accéder à une information claire sur les dispositifs et solutions existants pour les accompagner dans leur projet. LCL met à disposition des créateurs d'entreprises accompagnés par France Travail, son réseau national de conseillers pros et ses contenus dédiés aux entrepreneurs, accessibles sur son portail entrepreneur.lcl.fr.

Une campagne nationale sur l'entrepreneuriat sera également déployée dans les prochains mois par les deux partenaires, avec des contenus pédagogiques pensés pour répondre aux

Vendredi 17 juillet 2026

vraies questions que se posent les futurs entrepreneurs : se lancer, structurer son projet, le financer, recruter et se développer.

France Travail, premier soutien à la création d'entreprise

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **1 créateur d'entreprise sur 2 est accompagné par France Travail au moment de créer ou reprendre son activité (source : francetravail.org, avril 2026)**. Aujourd'hui, **1 million de personnes** inscrites à France Travail ont un projet de création d'entreprise identifié. Chaque année, **320 000 entreprises** voient le jour grâce à l'accompagnement de France Travail, soit **près de 30 % de l'ensemble des nouvelles entreprises créées** en France.

« Ces chiffres montrent à quel point France Travail est déjà, souvent sans qu'on le sache, aux côtés des créateurs d'entreprise. Avec ce partenariat, nous restons fidèles à notre mission de service public : informer, orienter, et donner à chacun les clés pour avancer dans son projet entrepreneurial. » **Thibaut Guilluy, directeur général de France Travail.**

« Depuis plus de 160 ans, LCL est au côté de celles et ceux qui entreprennent. De la création au développement de leur entreprise, LCL propose un accompagnement de proximité, notamment avec ses 1 550 conseillers et chargés d'affaires pros, des solutions dédiées comme la nouvelle offre digitale L by LCL Pro ou encore le portail dédié aux entrepreneurs. Ce partenariat avec France Travail nous permet de renforcer notre engagement auprès des entrepreneurs et de mieux les accompagner à chaque étape de leur aventure entrepreneuriale. » **Serge Magdeleine, Directeur général LCL**

Des rendez-vous partout en France

Tout au long du Tour de France, les agences France Travail entrent dans la course, en proposant des ateliers et réunions d'information sur la création d'entreprise. Tous les événements sont à retrouver sur *Mes Événements Emploi*, opération « Tour de l'emploi » : <https://mesevenementsemploi.francetravail.fr/mes-evenements-emploi/evenements>.

Quelques exemples :

- 23/07 à Paris (IDF) : Atelier « Les statuts juridiques d'une entreprise » avec NUMBR
- 24/07 à Carcassonne (Aude) : Atelier « L'entrepreneuriat est-il fait pour moi ? De l'idée au projet »
- 30/07 à Domont (Val d'Oise) : Atelier « Ma boîte, pourquoi pas ! »

À propos de France Travail

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1^{er} janvier 2024.

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : www.francetravail.org/accueil/

Vendredi 17 juillet 2026

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.

À propos de LCL

Filiale de Crédit Agricole S.A., LCL banque urbaine est l'une des plus grandes banques de détail en France. LCL a fait de la satisfaction clients sa priorité absolue et ambitionne d'être la banque n°1 en termes de satisfaction. Combinant humain et digital, LCL propose à ses 6 millions de clients particuliers, dont 220 000 clients Banque privée, 400 000 professionnels et 31 000 entreprises et institutionnels, une relation omnicanale forte de ses 1 400 agences au cœur des villes, de ses centres de relation clients à distance « LCL Mon Contact » avec 400 conseillers disponibles par téléphone, de ses sites et applis dont « LCL Mes Comptes » plébiscitée par ses clients. Avec une gamme complète de solutions bancaires/assurances et extra-bancaires, LCL conseille ses clients au quotidien et dans tous leurs projets de vie. Fidèle à sa stratégie de banque urbaine, LCL se mobilise et accompagne également les clients qui veulent agir concrètement et participer à la lutte contre le dérèglement climatique.